

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire 2020 de l'Union de Quartier de l'Île Verte, 12 octobre 2020



L'assemblée générale ordinaire de l'Union de Quartier de l'Île Verte n'a pas pu se tenir au printemps après les élections municipales, comme il est d'usage, en raison des conditions sanitaires. Elle avait été reprogrammée pour le 30 septembre 2020, avec une assemblée générale extraordinaire. Ces assemblées ont dû, toujours en raison des conditions sanitaires, être reprogrammées. Il a été décidé par le Conseil d'Administration de les tenir de manière dématérialisée.

L'assemblée générale extraordinaire portait sur une proposition de révision des statuts ; l'objectif était de permettre au Conseil d'Administration de choisir entre un fonctionnement « classique » du bureau (avec un président, vice-président, secrétaire et trésorier) ou un fonctionnement collégial, qui correspondait plus aux aspirations des membres du Conseil d'Administration ces dernières années.

L'ensemble des documents (proposition des nouveaux statuts et note explicative pour l'assemblée générale extraordinaire ; rapport moral et d'activité et rapport financier, transparents de présentation, liste des candidats au conseil d'administration avec leur présentation pour l'assemblée générale ordinaire) ont été mis à disposition des membres de l'association sur le site Internet de l'Union de Quartier, et, pour ceux qui n'avaient pas fourni d'adresse mail et qui disposaient d'un droit de vote, par courrier postal.

Les membres ont également eu la possibilité de poser des questions. Les questions et leurs réponses se trouvent en fin de ce compte-rendu.

Concernant les votes, les membres ayant fourni une adresse mail ont pu voter par Internet, et pour les autres par courrier postal.

Le vote a eu lieu du 7 octobre au 12 octobre 2020.

Le dépouillement des votes a eu lieu lors du Conseil d'Administration du 15 octobre 2020 :

Il y a eu 49 votes exprimés par Internet, et 7 en vote par correspondance, soit **56 votes exprimés** au total.

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation en 2019 et disposant du droit de vote est de 173.

Le quorum de 25% pour l'Assemblée Générale Extraordinaire est donc de 44 votants.

Ce quorum est donc atteint.

Les résultats des votes sont :

Assemblée Générale Extraordinaire :

- Approbation de la proposition des nouveaux statuts : 48 oui, 0 non, 8 absentions

Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du rapport moral et d'activité : 46 oui, 0 non, 10 absentions
- Approbation du rapport financier : 50 oui, 0 non, 6 absentions
- Approbation des candidats au Conseil d'Administration :
 - Eve de Rosny : 51 voix
 - Alberto Alessandri : 50 voix
 - Elisabeth Baudoing : 42 voix
 - Vincent Gimeno : 50 voix
 - Christophe Godelu : 50 voix
 - Alexandre Lefebvre : 53 voix
 - Léo Morel : 50 voix
 - Jérémy Oudin : 50 voix

Questions / réponses pour l'Assemblée Générale de l'Union de Quartier de l'Île Verte 2020

Question	Réponse
<ul style="list-style-type: none"> • Sur la propreté du quartier : exemple la rue Mortillet entre l'avenue Maréchal Randon et l'Isère est dans un état déplorable (plantes le long des trottoirs) • Sur l'état des trottoirs : complètement abimés • Sur l'état des routes : rue Bizanet : suite aux travaux seule une partie a été goudronnée. La voie de droite réservée aux vélos est dans un état déplorable • Sur ... la sécurité : Il y a de plus en plus de tags (de moins en moins pris en charge par la mairie), il y a de plus en plus de feux de poubelles de container. • Peut-on obtenir plus de surveillance et de caméras pour retrouver les coupables ? 	<p><i>Dans le cas de dégradations importantes, chacun peut saisir la Ville ou la Métro (par exemple pour faire reboucher un trou). Voir http://uqiv.free.fr/reclamations.html</i></p> <p><i>Plus globalement, pour que ces questions puissent être remontées aux élus par l'UQIV, nous avons besoin de descriptions précises, photos si possible, date, emplacement exact (par exemple, photos des tags, quels trottoirs, date et lieux des feux de poubelle, la rue Mortillet va de l'avenue Maréchal Randon vers l'Isère vers l'ouest et vers l'est, de quel côté parle-t-on ? Est-il possible d'avoir des photos ?).</i></p> <p><i>La question globale de la surveillance sera transmise.</i></p>
<p>Qu'en est-il du projet de tour au 25 quai Jongkind et de l'activité du collectif mobilisé par rapport à ce projet immobilier ?</p> <p>Apparemment des travaux de démolition ont déjà commencé: y a t-il un permis pour cela ?</p> <p>L'union de quartier de l'île verte doit s'activer et avoir toutes les informations avant qu'il ne soit trop tard</p>	<p><i>L'Union de Quartier de l'Île Verte suit ce dossier de près. Une rencontre entre la mairie et le collectif a eu lieu le 29 septembre et un représentant de l'Union de Quartier était présent.</i></p> <p><i>Après passage en mairie, il y a un permis de démolir déposé par Mme Messina (25 quai Jongkind) et un permis de construire par M. Messina (rue Lachmann) pour la même parcelle.</i></p>
<p>Cette question s'adresse par votre voie à la municipalité: Notre quartier est en friche et les trottoirs ne sont plus entretenus: des plantes poussent et prospèrent détériorant peu à peu les revêtements.</p> <p>Cet aspect d'abandon incite les passants à jeter papiers, masques, bouteilles etc</p> <p>Nos rues sont sales et mal entretenues.</p>	<p><i>Le message sera transmis à la Mairie.</i></p>
<p>Où en est la réfection de l'aire de jeu du parc de l'Île Verte ?</p>	<p><i>La réfection de l'aire de jeu du parc est en cours.</i></p>
<p>Dans l'article 9 des statuts proposés, le dernier paragraphe, première phrase, a pour conséquence qu'un(e) candidat(e) non élu(e) n'a qu'à attendre la démission d'un membre du CA pour y entrer (s'il n'a pas pris une place déjà vacante, automatiquement)!</p>	<p><i>Cette phrase était déjà dans les statuts et n'a pas été modifiée.</i></p>
<p>J'aimerais savoir si la personne qui veut aménager le chemin de Halage, est à l'union de quartier ?</p> <p>je trouve dommage d'aménager encore un RARE lieu resté "sauvage" et qui conserve sa biodiversité, attention à y prendre garde, il y a assez de lieux aménager, ds le quartier</p>	<p><i>Note : il s'agit du projet soumis au vote du budget participatif 2020 https://www.grenoble.fr/projet/608/1879-les-berges-chemin-de-halage-mis-en-valeur.htm</i></p> <p><i>Non, la personne n'est pas membre de l'Union de Quartier.</i></p>